

ARRETE N° 2013/12

ANNULATION NOMINATION D'UN REGISSEUR ET DE DEUX MANDATAIRES SUPPLEANTS
POUR LA REGIE DE RECETTES AUPRES DE LA MEDIATHEQUE SUR LE BUDGET ANNEXE
MEDIATHEQUE POUR L'ENCAISSEMENT DES PRODUITS LIES A LA MEDIATHEQUE

Le Maire de la Commune de JUVIGNAC

Vu le décret n° 97-1259 du 29 décembre 1997 relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités locales et des établissements publics locaux

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 20 Mars 2008 autorisant le Maire à créer des régies communales en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'arrêté municipal n°2011/36 en date du 25 février 2011 instituant une régie de recettes auprès de la médiathèque Th. Monod pour l'encaissement des produits liés à la médiathèque

Vu l'arrêté municipal n° 2011/37 en date du 26 février 2011 portant nomination d'un régisseur et de deux mandataires suppléants pour la régie de recettes auprès de la médiathèque sur le budget annexe médiathèque pour l'encaissement des produits liés à la médiathèque

Vu l'arrêté municipal n° 2013/01 en date du 14.02.2013..... portant création de la régie générale de recettes

Vu l'arrêté municipal n° 2013/03 en date du 14.02.2013... portant annulation de la régie de recettes auprès de la médiathèque Th. Monod pour l'encaissement des produits liés à la médiathèque

Vu l'arrêté municipal n° 2013/02 en date du 14.02.2013... portant création d'une sous-régie de recettes pour l'encaissement des inscriptions à la médiathèque Th. Monod

Vu l'avis conforme du comptable assignataire en date du 14.02.2013

ARRETE

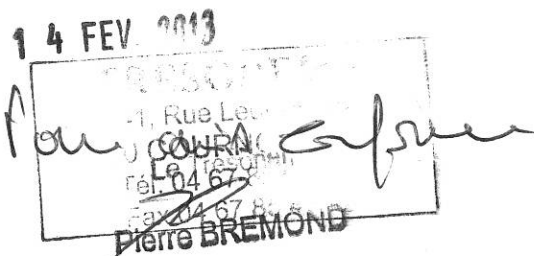
Article 1^{ER} :

L'arrêté municipal n° 2011/37 en date du 26 février 2011 portant nomination d'un régisseur et de deux mandataires suppléants pour la régie de recettes auprès de la médiathèque sur le budget annexe médiathèque pour l'encaissement des produits liés à la médiathèque est annulé.

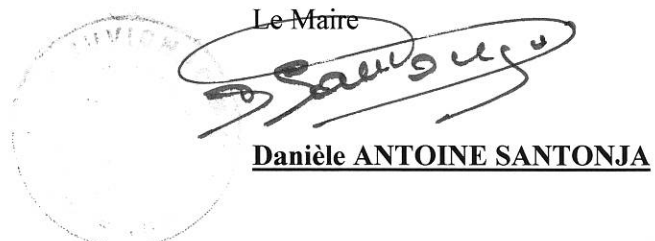
Article 2 :

Le Directeur Général des Services et le comptable assignataire sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Juvignac, le 15.02.2013



Le Maire



Danièle ANTOINE SANTONJA

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication
Le

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : ANNULATION NOMINATION D'UN REGISSEUR ET DE DEUX MANDATAIRES SUPPLEANTS POUR LA REGIE DE RECETTES AUPRES DE LA MEDIATHEQUE SUR LE BUDGET ANNEXE MEDIATHEQUE POUR L'ENCAISSEMENT DES PRODUITS LIES A LA MEDIATHEQUE

Date de transmission de 21/02/2013

l'acte :

Date de réception de 21/02/2013

l'accusé de réception :

Numéro de l'acte : 2013-12 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 034-213401235-20130214-2013-12-AR

Date de décision : 14/02/2013

Acte transmis par : Corinne BERNAL

Nature de l'acte : Arrêtés réglementaires

Matière de l'acte :
7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.4. Régies de recettes et d'avances

